



UNION EUROPEENNE



ACFCAM

ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.comSite web : www.foretcommunale-cameroun.org

Bangangté, le _____

N°_06_/TDR/R1400/2020

TERMES DE REFERENCE POUR LES PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS ET D'ALIGNEMENTS SUR LA PREMIERE PHASE DE 35 HA SUR LE SITE DE L'UDM / COMMUNE DE BANGANGTE

Période :	Du Juin 2020 au Juillet 2020
Durée :	Jours
Lieu :	Site de l'UDM, Commune de Bangangté
Objectif principal :	Conduire la plantation d'arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM / Commune de Bangangté
Chef de mission	DJOMO NKOUANDJO SIMON PATRICE, responsable de la Radio de l'UDM, agissant au compte de l'AED ;
Equipe de la mission	- TATCHOUM Didier , Point Focal du projet reboisement 1400 pour la Commune de Bangangté - AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ; - Le Maire de la commune de Bangangté ; - Les enseignants, Ingénieurs et étudiants de l'Udm
Logistique	Voiture, motos, et autres
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	3 485 000 FCFA (Trois millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille Francs CFA)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.5. Réaliser la plantation
Sous activité	- Achat des plants ; - Trouaison ; - Transporter et distribuer les plants ; - Mettre en place les plants et reboucher les trous.
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union Européenne.
TdR rédigé par :	Le CTFC et l'UDM

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet de reboisement de 1 400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Bangangté et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu de conduire la plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM / Commune de Bangangté. D'où l'objet des présents TDR.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE LA MISSION

La présente mission de terrain a pour objectif de conduire la plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM / Commune de Bangangté

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir 1 500 plants fruitiers (Avocats, Orangers, mandariniers, citronniers, ou autres)
- Acquérir 4 000 plants d'alignements (Calisternom, Filao, et autres)
- Faire les trouaisons de 20x20x20cm;
- Transporter et distribuer les plants autour des trous ;
- Effectuer la mise en terre des plants ;

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

- Produire un rapport de la plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM / Commune de Bangangté va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en termes de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ;

Organiser les formations « learning by doing » des pépiniéristes communaux locaux, pendant ces formations les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le COVID 19 et le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette mission sont les suivantes :

- Les trouaisons effectués;
- La mise en terre des plants effectuée ;
- 35 ha de plantation réalisés à partir de 1 500 plants fruitiers et 4 000 plants d'alignements ;
- Un rapport de plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM est rédigé et disponible.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette mission, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de plantation des arbres fruitiers et d'alignements sur la première phase de 35 ha sur le site de l'UDM est rédigé et disponible
- Fiche de décharges, facture et photos des travaux.

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf
scanne ce dernier bulletin et envoie à mama et à etienne via
https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

6 BUDGET DE L'ACTIVITE

Désignation	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Coût total	Contribution AFCAM	Contribution UDM
1. Achat de 1 500 plants de fruitiers (E : 10x10 soit 15ha) et 4 000 plants d'alignement pour le site de l'UDM Commune de Bangangté (E : 5x5 soit 20 ha)						
Achat de 1 500 plants (Avocats, Orangers, mandariniers, citronniers, ou autres)	plants	1 500	700	1 050 000	1 050 000	
Achat de 4 000 plants d'alignements (Calisternom, Filao, et autres)	plants	4 000	250	1 000 000	1 000 000	
Recherche piquets et piquetage	Piquets	5 500	15	82 500	82 500	
Trouaison	trous	5 500	25	137 500	137 500	
Distribution et mise en terre des plants d'alignement		5 500	30	165 000	165 000	
Achat de 60 sacs de fiente pour enrichir le sol	sacs	60	3 000	180 000	180 000	
Perdiem du point Focal de l'UDM	H/Mois	2	50 000	100 000	100 000	
Supervision technique des plantations de l'UDM	H/Mois	2	75 000	150 000	150 000	
Supervision de la pépinière anacardes	H/Mois	3	40 000	120 000	120 000	
Contributions supplémentaires (Préparation des sites, transport des plants, traitement phytosanitaire et autres)	Forfait	1	500 000	500 000	500 000	
TOTAL				3 485 000	3 485 000	

Le budget global de la présente activité est estimé à : **3 485 000 FCFA (Trois millions quatrecent quatre-vingt-cinq mille Francs CFA)**

7. MODALITE DE PAYEMENT

Les paiements directs seront effectués par le CTFC sur présentation des pièces justificatives des travaux réalisés avec copie à la mairie de Bangangté.

Les plants de qualité seront mis à disposition de l'UDM par le projet reboisement.

L'UDM s'occupera des cofinancements des différents lignes d'activités contenues dans le tableau dont la valeur en numéraire ou en nature sera estimée à la fin des travaux. D'autre part elle financera la préparation des sites à reboiser et apportera l'assistance technique du personnel, Ingénieurs et étudiants qui devra être valorisé à la fin des travaux.

Noms des personnes de contact pour l'activité :

- Monsieur DJOMO NKOUANDJO SIMON PATRICE, responsable de la Radio de l'UDM, agissant au compte de l'AED,
- Monsieur TATCHOUM Didier, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la Commune de Bangangté.

Lieu : Campus de l'Udm / Commune de Bangangté

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du Maire



Jonas Kouamouo